

## DEPOT D'UN PROJET DE NOTE D'INFORMATION EN RÉPONSE

au projet de note d'information déposé par la société OFI PE Commandité

à l'occasion du projet d'offre publique de retrait  
portant sur les actions de la société



Le présent communiqué, dont le projet a fait l'objet d'un dépôt le 25 avril 2007 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), a été établi par OFI Private Equity Capital et diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du Règlement Général de l'AMF.

**L'OFFRE D'OFI PE COMMANDITÉ ET LE PROJET DE NOTE D'INFORMATION EN RÉPONSE D'OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL RESTENT SOUMIS À L'EXAMEN DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS.**

Le présent communiqué est disponible sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Le projet de note d'information en réponse d'OFI Private Equity Capital est disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'OFI Private Equity Capital ([www.forinter.eu](http://www.forinter.eu)) et peut être obtenu sans frais auprès d'OFI Private Equity Capital, 1, rue Vernier - 75017 Paris et de Natixis, 45, rue Saint Dominique 75007 Paris.

En application des dispositions de l'article 236-5 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») et suite à la transformation d'OFI Private Equity Capital (anciennement dénommée Forinter) (telle que définie au paragraphe suivant) de société anonyme en société en commandite par actions, JPMorgan Cazenove Limited a déposé le 25 avril 2007 auprès de l'AMF pour le compte de la société OFI PE Commandité, société par actions simplifiée au capital social de 300.000 euros, divisé en 300.000 actions d'un euro de valeur nominale, immatriculée sous le numéro 495 405 870 RCS Paris, ayant son siège social 1, rue Vernier – 75017 Paris (l'« **Initiateur** » ou « **OFI PE Commandité** »), un projet d'offre publique de retrait portant sur les actions d'OFI Private Equity Capital, autres que celles détenues par la MACIF, Mutavie et l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires, au prix unitaire de 21,66 euros (dividende 2006 détaché et jouissance 1<sup>er</sup> janvier 2007) (l'« **Offre** »).

OFI Private Equity Capital est une société en commandite par actions au capital social de 25.000.000 euros, divisé en 2.500.000 actions de 10 euros de valeur nominale, immatriculée sous le numéro 642 024 194 RCS Paris, ayant son siège social 1, rue Vernier - 75017 Paris et dont les actions sont admises aux négociations sur l'Eurolist (Compartiment C) d'Euronext Paris S.A. (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000038945 - OPEC (la « **Société** » ou « **OFI Private Equity Capital** »).

Il est précisé que l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 23 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale des actions composant le capital social de la Société de 100 euros à 10 euros par augmentation du nombre d'actions pour le porter de 250.000 actions à 2.500.000 actions.

L'Offre porte sur la totalité des actions de la Société non détenues au jour du dépôt de l'Offre par la MACIF, Mutavie, filiale de la MACIF détenue à hauteur de 95,02 % du capital et des droits de vote, et l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires, soit 6.100 actions représentant environ 0,2 % du capital social et des droits de vote de la Société.

Il est précisé que l'Offre ne porte pas sur les actions de la Société détenues au jour du dépôt de l'Offre par la MACIF, Mutavie et l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires, soit respectivement 2.240.050, 217.300 et 36.550 actions représentant respectivement environ 89,6 %, 8,7 % et 1,5 % du capital social et des droits de vote de la Société, dans la mesure où la MACIF, Mutavie et l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires ont indiqué, dans le cadre d'engagements irrévocables en date du 23 avril 2007, qu'elles s'engageaient à ne pas apporter à l'Offre les actions de la Société qu'elles détiennent directement et ont accepté, en complément de ces engagements, de mettre lesdites actions sous séquestre à compter du jour du dépôt de l'Offre et jusqu'à la publication par l'AMF d'un avis de résultat de l'Offre, aux termes de contrats en date du 23 avril 2007 conclus respectivement entre la MACIF, Mutavie, l'Assurance Mutuelle des Fonctionnaires et Natixis, teneur de compte désigné comme tiers séquestre.

Conformément aux dispositions de l'article 231-16 du Règlement général de l'AMF, OFI PE Commandité a publié ce jour un communiqué reprenant les principales caractéristiques de son projet d'Offre.

## **1 AVIS MOTIVÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FORINTER**

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni le 23 avril 2007 aux fins de rendre, conformément aux dispositions de l'article 231-19 du Règlement Général de l'AMF, un

avis motivé sur le projet d'Offre.

Les cinq administrateurs sur les cinq en exercice étaient présents.

Compte tenu des éléments qui lui ont été exposés, le Conseil d'administration a décidé de recommander aux actionnaires de la Société de ne pas apporter leurs actions de la Société à l'Offre d'OFI PE Commandité.

Cependant, pour ceux des actionnaires de la Société qui souhaitent céder leurs titres, le Conseil d'administration a approuvé, à l'unanimité, le projet d'Offre, dont les modalités et conditions lui paraissent équitables, ainsi que les projets de note d'information, de note d'information en réponse et de communiqués y afférents.

## **2 CONCLUSIONS DU RAPPORT DE L'EXPERT INDÉPENDANT**

Conformément aux dispositions des articles 261-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF, le cabinet Ricol, Lasteyrie & Associés a été désigné par la Société le 16 mars 2007 en qualité d'expert indépendant à l'effet d'apprécier le caractère équitable des conditions financières offertes.

Le cabinet Ricol, Lasteyrie & Associés a émis, le 20 avril 2007, la conclusion suivante :

*« Notre rapport n'est pas établi dans la perspective d'une éventuelle procédure de retrait obligatoire.*

*Le prix de 216,6 € par action Forinter dividende 2006 détaché et jouissance 1<sup>er</sup> janvier 2007, offert dans le cadre de la présente offre publique de retrait correspond à l'actif net réévalué par action tel que nous l'avons déterminé.*

*Il est légèrement supérieur à l'actif net IFRS par action tel que publié au 31 décembre 2006, retraité du dividende 2006 (prime de 3,4 %).*

*Il se compare favorablement aux cours de bourse des sociétés de private equity cotées, qui, en moyenne, présentent une décote par rapport à leur actif net réévalué.*

*La présente offre permet aux actionnaires qui souhaitent se retirer de bénéficier d'une liquidité à un prix supérieur au dernier cours de bourse connu (dernière transaction il y a plus d'un an à 180,20 €), ce qui la rend équitable d'un point de vue financier dans le cadre d'une offre publique de retrait qui reste facultative pour les actionnaires minoritaires. »*

## **3 MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE ET À OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL**

Le projet de note d'information en réponse d'OFI Private Equity Capital est disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'OFI Private Equity Capital ([www.forinter.eu](http://www.forinter.eu)) et peut être obtenu sans frais auprès d'OFI Private Equity Capital, 1, rue Vernier - 75017 Paris et de Natixis, 45, rue Saint Dominique 75007 Paris, organisme chargé d'assurer le service financier des titres d'OFI Private Equity Capital, conformément aux dispositions de l'article 231-26 du Règlement Général de l'AMF.

La note d'information en réponse d'OFI Private Equity Capital visée par l'AMF sera disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'OFI Private Equity Capital ([www.forinter.eu](http://www.forinter.eu)) et pourra être obtenue sans frais auprès d'OFI Private Equity Capital, 1, rue Vernier - 75017 Paris et de Natixis, 45, rue Saint Dominique 75007 Paris,

organisme chargé d'assurer le service financier des titres d'OFI Private Equity Capital, conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° du Règlement Général de l'AMF.

Les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'OFI Private Equity Capital seront contenues dans le document de référence d'OFI Private Equity Capital relatif à l'exercice 2006. Dans l'hypothèse de la survenance d'événements significatifs affectant OFI Private Equity Capital entre le jour de l'enregistrement du document de référence 2006 et le jour de l'ouverture de l'Offre, OFI Private Equity Capital déposera auprès de l'AMF une mise à jour des éléments significatifs qui sera mise à la disposition du public au plus tard le jour de l'ouverture de l'Offre. Le document de référence 2006 et son éventuelle actualisation seront disponibles selon les mêmes modalités que la note d'information en réponse d'OFI Private Equity Capital. Conformément aux dispositions de l'article 231-29 du Règlement Général de l'AMF, dans le cas où l'AMF demanderait une rectification de ces informations, ces rectifications seront mises à la disposition du public selon les mêmes modalités.

Un communiqué précisant les modalités de mise à disposition de ces documents sera publié dans un quotidien d'information économique et financière de diffusion nationale avant l'ouverture de l'Offre.

**Contact OFI Private Equity Capital : Eric Rocheteau – tél : 01 40 68 17 56**